

**DA 010 – 20.06**

**Délibération du Conseil municipal de Vernier du 6 octobre 2020**

relative à un

**CRÉDIT DE RÉALISATION DE CHF 2'780'000.00 POUR LA RÉFECTION ÉNERGÉTIQUE  
D'INSTALLATIONS CVSE AINSI QUE LA RÉNOVATION DE LA CUISINE ET DE TRAVAUX D'ENTRETIEN  
EXTÉRIEURS DU RESTAURANT DE LA PISCINE DU LIGNON**

Vu l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la nécessité de réaliser les travaux de réfection énergétique d'installations CVSE, ainsi que la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant de la Piscine du Lignon ;

vu l'exposé des motifs ;

vu le rapport de la commission des bâtiments et de l'énergie du 8 septembre 2020 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

le Conseil municipal, par 21 OUI, 1 NON et 6 abstentions,

**décide**

- 1 de réaliser les travaux de réfection énergétique d'installations CVSE, ainsi que la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant de la Piscine du Lignon ;
- 2 d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 2'780'000.00 destiné à la réalisation de ces travaux ;
- 3 de prendre acte qu'une subvention de CHF 70'000.00 sera demandée à la Confédération ;
- 4 de comptabiliser la dépense nette de CHF 2'710'000.00 dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif ;
- 5 d'amortir la dépense nette au moyen de 10 annuités, sous la rubrique n° 34.33, dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2022.

